



Progression info-documentaire au collège

La discipline Documentation n'a pas de programme à ce jour. Il n'existe donc pas de progression au niveau national. Toutefois, son enseignement « s'inscrit dans une progression des apprentissages de la classe de sixième à la classe de terminale, dans la voie générale, technologique et professionnelle. » De plus, son enseignement « contribue à l'acquisition par les élèves des connaissances et des compétences définies dans les contenus de formation (socle commun de connaissances, de compétences et de culture) ». La circulaire des missions des professeurs documentalistes stipule donc qu'une progression doit exister dans chaque établissement scolaire et qu'elle s'appuie notamment au collège sur la progressivité du S3C. Ce tableau progressif recense les enseignements pouvant être dispensés par les professeurs documentalistes dans le cadre du S3C.

| Niveau d'enseignement | Domaine | Contenu |
|---|---|---|
| 6eme (cycle 3) | Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre | En classe de 6e, les élèves découvrent le fonctionnement du centre de documentation et d'information. Le professeur documentaliste intervient pour faire connaître les différents modes d'organisation de l'information (clés du livre documentaire, bases de données, arborescence d'un site) et une méthode simple de recherche d'informations. |
| | Co-enseignement | Le professeur documentaliste est plus particulièrement en charge de la recherche, du traitement et de l'appropriation d'informations, en lien avec les besoins des différentes disciplines. |
| 5eme – 4eme – 3eme (cycle 4) | HDA (Histoire Des Arts) | La participation du professeur documentaliste est précieuse pour susciter et accompagner une dynamique de projets. |
| 5eme – 4eme – 3eme (cycle 4) A favoriser dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) où le professeur documentaliste a un rôle majeur à jouer | L'éducation aux médias et à l'information (EMI) Semaine de la presse | <ul style="list-style-type: none"> ○ une première connaissance critique de l'environnement informationnel et documentaire du XXIe siècle ; ○ une maîtrise progressive de sa démarche d'information, de documentation ; ○ un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion. <p>Il s'agit de faire accéder les élèves à une compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociale, technique, éthique. Quelques connaissances sur l'histoire de l'écrit, des différentes étapes de sa diffusion et de ses supports mettent en perspective sa place dans la société contemporaine. Les élèves sont formés à une lecture critique et distanciée des contenus et des formes médiatiques. Ils sont incités à s'informer suffisamment, notamment par une lecture régulière de la presse en français et en langues vivantes, ainsi qu'à produire et diffuser eux-mêmes de l'information.</p> |

En somme, le professeur documentaliste est attendu sur la dynamique de projets ainsi que sur la recherche et la diffusion d'informations sur son environnement. Pour autant, le nombre de professeurs documentalistes par établissement n'est pas corrélé au nombre d'élèves. La progression dans un collège de 500 élèves est ainsi bien différente de celle d'un établissement à 1000 élèves puisqu'il faut former deux fois plus de personnes. De plus, dans le cadre de l'éducation prioritaire, il faut favoriser les apprentissages en petits groupe et les varier pour que les connaissances puissent être acquises. C'est pourquoi, dans un collège à Mayotte, une progression réaliste doit prendre en compte ces aspects. De plus, sans entraver le bon fonctionnement d'un CDI, un professeur documentaliste peut enseigner jusqu'à 150 heures annuelles, soit 300 heures décomptées dans son service de documentation.

Exemple de progression :

| | | | | |
|------|---------------------------|---------------------------------|--|---|
| 6eme | Tous les élèves de 6° | 4h par classe +1h par classe | Maîtriser le fonctionnement du CDI. Rechercher des informations sur un sujet demandé par un professeur d'une autre discipline (questionnement quintilien : QQQOCP). | <i>Dans le cadre de l'AP ou en partenariat avec les professeurs de français + en lien avec toute matière requérant une recherche documentaire</i> |
| 5eme | Tous les élèves de 5° | 1h par classe | Puzzle, Une de presse | Dans le cadre de la semaine de la presse |
| | 1 classe : EPI HDA ou EMI | 15 heures annuelles | | Au choix |
| 4eme | Tous les élèves de 4° | 2h par classe | Ecrire un article à partir d'une image de presse | <i>Dans le cadre de la semaine de la presse avec les professeurs de français</i> |
| | 1 classe : EPI HDA ou EMI | 15 heures annuelles | | Au choix |
| 3eme | Tous les élèves de 3° | 1h par classe | Utiliser les ressources Orientation | <i>En début d'année avec les professeurs principaux</i> |
| | 1 classe : EPI HDA ou EMI | 15 heures annuelles | | Au choix |